



AIDE-MÉMOIRE

DÉMÉNAGEMENT

1. 30 jours avant le déménagement

- ☐ Réserver le déménageur ou le camion.
- ☐ Établir un budget de déménagement et vérifier la date de prise de possession.
- ☐ Commencer l'emballage des articles non essentiels.
- ☐ Aviser les fournisseurs d'électricité, d'Internet et de téléphone.
- ☐ Faire le tri : donner, vendre ou jeter.
- ☐ Commander les boîtes et fournitures.
- ☐ Vérifier la réputation et les avis du déménageur.
- ☐ Obtenir un contrat et une soumission détaillés.

3. Jour du déménagement

- ☐ Vérifier chaque pièce avant de quitter.
- ☐ Protéger les murs et les planchers.
- ☐ Superviser le chargement et compter les biens.
- ☐ S'assurer que rien n'est oublié.
- ☐ Photographier les meubles et les électroménagers.
- ☐ Relever les compteurs d'électricité, d'eau ou de gaz, s'il y a lieu.
- ☐ Remettre les clés selon l'entente.
- ☐ Conserver les documents et reçus.

2. 7 jours avant le déménagement

- ☐ Confirmer la réservation, les adresses et l'horaire.
- ☐ Terminer l'emballage et étiqueter les boîtes.
- ☐ Préparer une boîte d'articles essentiels : documents, vêtements, médicaments.
- ☐ Vider et nettoyer le réfrigérateur et le congélateur.
- ☐ Préparer les électroménagers au transport.
- ☐ Réserver l'accès et le stationnement du camion.
- ☐ Vérifier le prix des roulettes, du ruban adhésif et des élastiques.
- ☐ Demander si les boîtes garde-robe sont fournies, louées ou vendues.

4. À l'arrivée dans le nouveau logement

- ☐ Superviser le déchargement et vérifier que tous les biens sont sortis du camion.
- ☐ Vérifier les meubles, appareils et lieux.
- ☐ Prendre des photos de tout dommage constaté.
- ☐ Relever les compteurs, s'il y a lieu.
- ☐ Brancher les appareils essentiels.
- ☐ Faire un ménage de base.
- ☐ Changer les serrures si nécessaire et autorisé.
- ☐ Vérifier la facture et les frais avant de régler le solde.

MON-PROPRIO.CA

L'index immobilier ultime pour tous les acteurs du secteur.

Tous droits réservés Mon-Proprio.ca



AIDE-MÉMOIRE

DÉMÉNAGEMENT

5. Après le déménagement

- ☐ Débarrer d'abord les boîtes essentielles.
- ☐ Mettre à jour son adresse.
- ☐ Aviser les institutions, assurances et employeur.
- ☐ Inscrire les enfants à l'école, si applicable.
- ☐ Explorer le quartier et prendre le temps de s'installer.

7. Assurances : vérifications avant le départ

- ☐ Demander une attestation écrite : assureur, numéro de police, franchise, plafond et exclusions.
- ☐ Photographier les biens de valeur et les électroménagers avant leur chargement.
- ☐ Vérifier auprès de son assureur habitation la protection pendant le transport, sa durée et ses conditions.
- ☐ Demander qui paie la franchise et quel est le seuil minimum de réclamation.
- ☐ Vérifier la méthode d'indemnisation : valeur dépréciée, plafond selon le poids ou valeur à neuf.
- ☐ Demander le coût d'une protection complémentaire si nécessaire.
- ☐ Demander si l'assurance de base est calculée au poids (exemple indicatif : 0,60 \$/lb ou 1,32 \$/kg).
- ☐ Vérifier si la valeur à neuf exige une protection payante.

6. Changement d'adresse

- ☐ Postes Canada et services de réexpédition.
- ☐ Gouvernement du Québec et gouvernement du Canada.
- ☐ SAAQ (permis et immatriculation).
- ☐ Téléphone, Internet et télévision.
- ☐ Banques et cartes de crédit.
- ☐ Assurances habitation, auto, vie, etc.
- ☐ Employeur et autres services.

8. Exclusions courantes à vérifier

- ☐ Boîtes emballées par le client (PBO) : confirmer par écrit les exclusions et exceptions applicables.
- ☐ Électroménagers : demander si les dommages esthétiques et les pannes internes sont couverts.
- ☐ Vérifier les conditions de couverture pour les objets fragiles et de grande valeur.
- ☐ Demander si un déductible de 250 \$ ou 500 \$ s'applique, même pour un dommage mineur.
- ☐ Une boîte emballée par le client peut faire l'objet d'exclusions particulières, sauf exceptions prévues au contrat.
- ☐ Un appareil peut être couvert pour les chocs extérieurs, mais non pour une panne interne après le transport.

MON-PROPRIO.CA

L'index immobilier ultime pour tous les acteurs du secteur.

Tous droits réservés Mon-Proprio.ca



AIDE-MÉMOIRE

DÉMÉNAGEMENT

9. ATTENTION — Électroménagers et frais imprévus

- ☐ Confirmer si les pannes mécaniques et électroniques internes peuvent être exclues.
- ☐ Vérifier les coûts des roulettes de transport, du ruban adhésif (« tape ») et des élastiques.
- ☐ Demander si les boîtes garde-robe sont fournies, louées ou facturées.
- ☐ Faire inscrire les frais d'escaliers, de distance, d'attente et de manutention spéciale au contrat.
- ☐ Quel est le montant du déductible ? 2 000 \$

10. Contrat, paiement et précautions

- ☐ Vérifier les avis et la réputation de l'entreprise.
- ☐ Exiger un contrat écrit et une soumission détaillée, avec conditions et mode de paiement.
- ☐ Éviter de payer la totalité en argent comptant sans reçu; privilégier les paiements traçables.
- ☐ Vérifier que tous les biens sont déchargés avant de payer le solde.
- ☐ Documenter les dommages et conserver les preuves et les reçus.
- ☐ Noter toute réserve sur les dommages au moment de la livraison.



ATTENTION : certaines compagnies de déménagement peuvent exiger le paiement complet de la facture avant de remettre les électroménagers. Vérifiez les modalités de paiement à l'avance et soyez prudent.

NOTES

MON-PROPRIO.CA

L'index immobilier ultime pour tous les acteurs du secteur.

Tous droits réservés Mon-Proprio.ca